



Madame Elisabeth Borne  
Ministre de la Transition écologique et solidaire  
246, boulevard Saint-Germain  
75700 Paris

ARNAUD  
BAZIN

SENATEUR DU  
VAL-D'OISE

MEMBRE DE LA  
COMMISSION DES  
FINANCES

PRESIDENT DU  
COMITE DE  
DEONTOLOGIE  
PARLEMENTAIRE DU  
SENAT

---

**FIN DES SPECTACLES AVEC ANIMAUX SAUVAGES :**  
**Au-delà d'une question de bien-être animal, il s'agit d'une capacité à être humain.**

---

La page est tournée depuis peu.

En 1958 lors de l'exposition universelle de Bruxelles, des congolais sont exhibés et présentés au public (RTBF.be., 2016). Sous prétexte d'exotisme, à une époque où voyager est un luxe réservé à une élite, des échantillons de divers peuples étrangers sont présentés aux occidentaux. Si l'intention initiale n'était pas forcément mauvaise, il s'agissait quand même d'exposer des êtres humains afin d'en faire une attraction.

C'était il y a à peine 60 ans.

Est-ce trop récent pour que nous ne puissions passer au progrès suivant ?

En 1987, la démonstration de la capacité du système nerveux du nourrisson à véhiculer la douleur, à partir de six mois de gestation, est établie (Anand KJS., 1987). Jusqu'à cette date, les nourrissons étaient opérés sans anesthésie ni antalgique, même lors de chirurgies lourdes comme les thoracotomies. Pourtant certains percevaient et décrivaient depuis longtemps déjà ces actes médicaux comme de véritables scènes de tortures.

C'était il y a à peine 30 ans.

Est-ce trop récent pour que nous ne puissions passer au progrès suivant ?

En 2020, dans les cirques et les parcs aquatiques des êtres vivants sont exploités dans des conditions inappropriées compte tenu de leurs caractéristiques d'espèces, contraints d'exécuter des exercices incompatibles avec leurs capacités anatomo-physiologiques.



Les prétextes sont les mêmes, l'intention initiale n'est pas forcément mauvaise.

Mais, en 2020, les justifications d'alors ne sont plus opposables :

- Il est avéré que la douleur est ressentie par de nombreuses espèces animales et probablement par tous les vertébrés (mammifères, oiseaux, poissons, reptiles) (LFDA, 2012) et les céphalopodes (poules, méduses...) (Elwood, R.W., 2011).

- Les données scientifiques, dont la quantité est garante de leur valeur significative, convergent : qu'elles exposent les incompatibilités physiques, anatomiques, éthologiques ou psychologiques des espèces sauvages captives dans les cirques et les parcs aquatiques, toutes s'accordent à démontrer et à prouver ce qu'au fond beaucoup pressentaient, et même savaient : ces situations sont génératrices de souffrance (Wemelsfelder, F., 1993 ; Huchard E., 2018 ; Bourdin M., 2018)

- L'accès à la connaissance n'est plus limitée à ceux qui voyagent : les moyens d'information minimalistes d'alors sont omniprésents aujourd'hui. D'un écran par foyer en 1960, sans documentaire « exotique », on en compte sept aujourd'hui et les programmes animaliers sont légions (Gaon T, 2018).

Quel regard portons-nous aujourd'hui sur ces zoos humains qui existaient jusqu'en 1958 et sur ces chirurgies réalisées sans anesthésie sur les nourrissons jusqu'en 1987 ?

Prenons du recul et regardons-nous, le nez collé à une grille ou assis sur un banc, rire et applaudir devant ce que nous savons maintenant être de la souffrance.

N'attendons pas 60 ans, n'attendons pas 30 ans.

Ne nous laissons pas distancer par la connaissance. Prenons la juste mesure de ce que la science apporte à notre conscience. Evitons d'être dans quelques années l'objet d'incompréhensions, voire une honte pour les enfants d'aujourd'hui faute de ne pas avoir su réaliser le moment où l'évidence prend le pas sur l'opposition.

Il est temps de mettre en œuvre des mesures de fond et non plus ces subterfuges que sont les dispositions palliatives comme les aménagements zootechniques.

Nous qui avons cette chance, en France, de pouvoir avoir de telles préoccupations, prenons en main ces démarches écologiques évolutives qui témoignent de notre considération pour le vivant ne serait-ce que par considération pour tous ceux qui n'ont pas ce privilège. Pour tous ceux dont le quotidien ne laisse pas la place à une autre ambition que celle de survivre, nous devons être les premiers à agir.



Si nous ne savons pas ici et maintenant agir pour le respect du vivant, nous prouvons notre incapacité à prendre en compte les plus faibles dans notre propre espèce.

Alors, commençons par respecter le vivant et par être fiers de l'affirmer. Et montrons à tous que l'exhibition de la souffrance n'est plus compatible avec nos connaissances et nos valeurs.

Avoir de la considération pour ceux qui ne sont ni des proches, ni des êtres menaçants, ni des êtres dont on peut tirer profit, c'est peut-être cela qui nous différencie des animaux, c'est en tout cas cela qui participe de notre humanité.

Mettons enfin un terme aux spectacles d'animaux sauvages.

Paris, le 2 mars 2020

COSIGNATAIRES:

**Sénateurs:**

Arnaud BAZIN, Sénateur du Val d'Oise

Florence LASSARADE, Sénatrice de la Gironde

André VALLINI, Sénateur de l'Isère

Sylvie VERMEILLET, Sénatrice du Jura

Olivier HENNO, Sénateur du Nord

Agnès CANAYER, Sénatrice de Seine-Maritime

Ronan LE GLEUT, Sénateur des français établis hors de France

Colette MELOT, Sénatrice de Seine et Marne

Pascal MARTIN, Sénateur de Seine-Maritime

Catherine DUMAS, Sénatrice de Paris

François CALVET, Sénateur des Pyrénées-Orientales

Brigitte LHERBIER, Sénatrice du Nord

Isabelle RAIMOND-PAVEIRO, Sénatrice d'Indre-et-Loire



Françoise FERAT, Sénatrice de la Marne

Marc LAMENIE, Sénateur des Ardennes

Jean-François RAPIN, Sénateur du Pas-de-Calais

Olivier PACCAUD, Sénateur de l'Oise

Jean Louis LAGOURGE, Sénateur de la Réunion

Guillaume GONTARD, Sénateur de l'Isère

### **Députés**

Nicole TRISSE, Députée de la Moselle

Bruno BILDE, Député du Pas-de-Calais

Nicolas DUPONT-AIGNAN, Député de l'Essonne

Anne-France BRUNET, Députée de Loire-Atlantique

Paul CHRISTOPHE, Député du Nord

Dimitri HOUBRON, Député du Nord

Hélène ZANNIER, Députée de la Moselle

Régis JUANICO, Député de la Loire

Agnès FIRMIN LE BODO, Députée de Seine-Maritime

Typhanie DEGOIS, Députée de Savoie

Philippe CHALUMEAU, Député d'Indre-et-Loire

Christophe NAEGELEN, Député des Vosges

### **Annexe :**

Anand KJS et Hickey PR (1987), « Pain and its effects in the human neonate and fetus. », *The new Engl journal of medecine*, no 317(21), 1987, p. 1321-1329.

Bourdin M., (2018), « Les troubles du comportement provoqués par la captivité », colloque Assemblée Nationale, 12 novembre 2018.

Elwood, R.W., (2011), « Pain and suffering in invertebrates? », *Institute of Laboratory Animal Resources Journal*, 52(2): 175-84



Gaon T., (2018) « Usages à risques des écrans », Journée de médiation et prix scientifique, 26 novembre 2018.

HUCHARD E. (2018) « Les besoins fondamentaux des animaux sauvages », colloque Assemblée Nationale, 12 novembre 2018.

LFDA (2012), colloque « La souffrance animale : de la science au droit », 18-19 octobre 2012.

Pascal B. (1670), Les Pensées, fragments Raisons des effets, copies manuscrites du XVIIe s. : C1 : Raisons des effets n° 137 à 140 p. 37 v° / C2 : p. 55-56.

RTBF.be (2016) Ouverture à Liège de l'exposition « zoos humains » [[https://www.rtbf.be/info/regions/detail\\_ouverture-a-liege-de-l-exposition-zoos-humains?id=9406333](https://www.rtbf.be/info/regions/detail_ouverture-a-liege-de-l-exposition-zoos-humains?id=9406333)]

WEMELSFELDER, F. (1993), "The concept of animal boredom and its relationship to stereotyped behaviour" In : Lawrence, A.B. & Rushen, J. (Éds). Stereotypic Animal Behaviour. Fundamentals and Applications to Welfare. CAB International, U. K.,1993.